



Chères Sussarguaises, chers Sussarguois, voici quelques actualités en marge des informations que vous recevez avec Sussargues Mag et Sussargues Activités. Je vous en souhaite bonne lecture.

● Ça coule de source...

Vous le savez sans doute, le réseau d'alimentation en eau de la Commune de Sussargues est désormais raccordé au réseau d'eau potable de la commune de Beaulieu. Tout cela a pu se faire grâce à la remarquable collaboration que la Commune a pu entretenir avec l'ensemble des partenaires de cette opération, dont la Régie Publique des Eaux.

Après plusieurs mois d'études et de réunions, le vaste chantier qui consistait à aller chercher une eau de meilleure qualité sur le territoire voisin de Beaulieu, au forage dit de Fontbonne, est enfin terminé. Il a fallu réaliser une canalisation de 3,250 km pour se raccorder sur l'unité de distribution de Fontbonne dans le cadre d'un accord avec le syndicat de Garrigues Campagne que je remercie pour sa sérieuse et efficace collaboration.

Les derniers réglages ont lieu en terme de pression mais la qualité de l'eau est bel et bien là, au travers des analyses livrées par l'ARS et dont voici les principaux résultats :

	Unités	* Ancienne alimentation	** Nouvelle Alimentation	Seuils réglementaires	Variation
Somme de tous les pesticides	µg/l	0,394	0,056	0,500	-86%
Dont :					
Pesticides	Unités	* Ancienne alimentation	* Nouvelle Alimentation	Seuils réglementaires	Variation
Terbuthylazine	µg/l	0,006	< 0,005	0,100	valeur désormais inférieure au seuil de détection
Terbuthylazine déséthyl	µg/l	0,046	< 0,005	0,100	valeur désormais inférieure au seuil de détection
Simazine	µg/l	0,064	0,018	0,100	-72%
Atrazine déisopropyl	µg/l	0,080	< 0,020	0,100	valeur désormais inférieure au seuil de détection
Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/l	0,198	0,038	0,100	-81%

* prélèvement du 25/04/2018

** prélèvement du 31/08/2018

Je ne peux que me féliciter de tels résultats qui permettent aux Sussarguois de disposer enfin d'une eau de qualité.

Qu'il me soit permis ici encore d'exprimer notre compréhension pour les désagréments vécus par les riverains de ces travaux et de les remercier pour leur patience durant plusieurs mois, c'était pour la bonne cause !

● Du nouveau, du côté de la circulation dans la commune ...

Par délibération en date du 25 septembre 2018, le Conseil Municipal a émis un avis favorable à l'unanimité à la mise en place de la priorité à droite dans toute la commune. Cette mesure, déjà prise par d'autres municipalités, semble de nature à ralentir les usagers de la route et ainsi apporter une sécurité supplémentaire en imposant un ralentissement forcé dans les rues du village.



Il va sans dire que cette mesure, mûrement réfléchie, demande quelques semaines de préparation (enlèvement et pose de panneaux en particulier) avant une mise en place prévue en début d'année prochaine. De même, une importante communication est prévue, à la fois pour les habitants mais également pour tous ceux qui sont amenés à venir à Sussargues ou à le traverser.

Ce premier message marque donc le début d'une campagne de sensibilisation à la priorité à droite dont nous aurons l'occasion de reparler. Je compte sur chacune et chacun d'entre vous, au volant de votre véhicule, pour la mise en œuvre de cette décision.

● ... et en cœur de ville.

Depuis le début de notre mandat, nous avons engagé plusieurs démarches auprès du Département dans un premier temps, puis auprès de la Métropole afin de trouver des solutions sur la traversée du village que ce soit pour la sécurisation des piétons ou le passage des véhicules. Des expérimentations vont être menées dans les prochains mois pour chercher la solution la plus adéquate aux problèmes rencontrés. Dans le même temps, il s'agira de proposer un plan de circulation qui englobera l'ensemble des rues adjacentes (rue du Valentibus, rue des Aires, rue des Fauvettes rue du Bassin, etc...) pour faciliter les déplacements dans le centre et améliorer la vie quotidienne des riverains. Des réunions seront prévues pour consulter les habitants et les informer des propositions qui seront faites.

● Éclairage nocturne : Extinction nocturne programmée

Une prise de conscience de plus en plus manifeste s'organise autour de la transition énergétique, les collectivités ayant un rôle important à jouer dans ce domaine. A Sussargues, de nombreuses actions ont été engagées en matière d'économies d'énergie, tant au travers d'actions menées avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (économies d'eau et d'électricité dans les bâtiments communaux dont les écoles), rénovation énergétique dans le cadre de l'agrandissement de la Mairie par exemple.

Une première réunion publique a eu lieu dans le cadre de la Semaine de l'Environnement, le 24 septembre dernier en présence du Maire de Prades qui expérimente cette solution depuis 2015 et de M. Carrière, correspondant local de l'ANPCN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement). Plus de 12 000 communes sont passées à l'extinction en France. Le 25 septembre, la Municipalité votait à l'unanimité la mise en place de l'extinction nocturne partielle de l'éclairage public sur la commune.

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribue à la préservation de l'environnement par la limitation des gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses. Des études enfin, démontrent l'importance de la nuit tant sur le plan de la santé que de la biodiversité. De même, la sécurité des usagers reste préservée selon les études effectuées, les cambriolages se déroulant la plupart du temps le jour. En début d'année, l'éclairage public sera donc éteint toutes les nuits entre 0h et 5h du matin. Seule la Grand rue (entre le Chemin des Prés et la Cave Coopérative) restera éclairée.

A Sussargues aussi, nous avons décidé de tenter cette expérimentation durant une période de six mois. Je suis convaincue de la pertinence d'un tel choix, qui laisse ainsi sa place à la vie nocturne et je vous remercie de l'accueil que vous réserverez à cette décision qui va dans le bon sens pour la biodiversité et votre santé.

Cordialement,

Votre Maire,

Eliane LLORET